

Signature de la convention santé sécurité justice 7 octobre 2022

En novembre 2019, lors de la clôture du Grenelle contre les violences conjugales, le gouvernement avait annoncé la mise en place de 46 mesures. Parmi ces mesures, il prévoyait le déploiement de convention départementale permettant la prise de plainte pour violences conjugales au sein des établissements de santé comportant un service d'urgence.

Conformément aux instructions de la circulaire du 24 novembre 2021 des ministères de l'Intérieur, de la justice, des solidarités et de la santé, la signature de la convention répond à l'évolution du dispositif prévoyant l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales, intra-familiales et/ou sexuelles au sein des établissements de santé.





Fabienne BALUSSOU PREFETE DE LA HAUTE-VIENNE

Au sommaire

Signature de la convention Santé Sécurité Justice

PAGE 01

Visite officielle PAGE 02

Focus des actions organisées par la Préfecture PAGE 03

> 25 novembre 2022 Budget 2023 PAGE 03

Visite officielle de Mme Isabelle Lonvis-Rome

Ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances



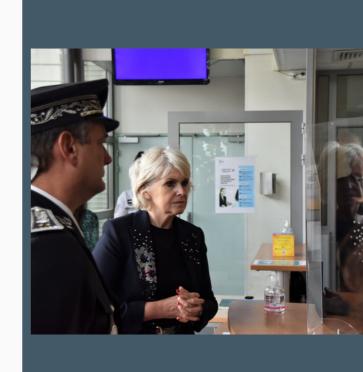
Dans le cadre de la politique menée par le Gouvernement pour lutter contre les violences faites aux femmes, Isabelle LONVIS-ROME, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, était à Limoges, vendredi 28 octobre 2022.

Elle a débuté son déplacement par la visite du centre de suivi et de prise en charge des auteurs de violence de Limoges, qui est en charge de la coordination nationale de tous les CPCA (ARSL).

La ministre s'est ensuite rendue à la maison de protection des familles de Limoges, afin d'échanger avec les équipes de gendarmerie.

Enfin, le déplacement s'est terminé par la visite de l'Hôtel de police de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de la Haute-Vienne. Madame la ministre a inauguré la salle Mélanie, salle destinée à l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles ou physiques, afin de recueillir la parole des enfants victimes de violences dans les meilleurs conditions.





Rencontre avec l'Association W!FE

"Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des personnes victimes de violences intra-familiales en milieu rural"



À cette occasion, Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Vienne s'est rendu dans les locaux de l'association W!FE à Saint-Léonard-de-Noblat.

En déclinaison de l'une des mesures du Grenelle contre les violences conjugales « Aller-vers les femmes en milieu rural », l'État a accompagné et soutenu cette association pour créer le premier lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation de victimes de violences conjugales en milieu rural en Haute-Vienne.

Après avoir visité les locaux, la préfète a échangé avec la présidente, Mme Valérie B. et les bénévoles de l'association, sur la création de ce lieu qui fêtera bientôt ses 2 ans d'existence.





Les Orchidées Rouges (ONG) Conférence sur les mutilations sexuelles



- Accompagner et protéger les personnes victimes (mineures et majeures)
- Aider les professionnels de terrain à questionner cette problématique











25 novembre 2022

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Le budget 2023

porté par le Ministère de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, de la diversité et de l'égalité des chances

Budget l'égalité hommes / femmes : 57,7 millions d'euros

- soit 7,3 millions d'euros d'augmentation
- soit 15% d'augmentation par rapport à 2022

Objectifs des moyens supplémentaires :

- Renforcer les aides aux associations en faveur de l'égalité Femmes / Hommes
- intensifier la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles
- Renforcer l'accès aux droits sur l'ensemble des territoires de l'Hexagone et d'Outre-Mer
- Poursuivre les actions conduites en faveur de l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons

Source : Ministère chargé de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, de la diversité et de l'égalité des chances (octobre 2022)

